



RAPPORT D'ACTIVITE

EXERCICE 2022

Service Adolescents des Pierres Dorées

537 Avenue Joseph BALLOFFET

69400 VILLEFRANCHE S/S

04 74 60 30 81

Directrice de Territoire : Véronique GELIN

Directeur de Pole : Antoine GRAPPIN

Cheffe de service : Sonia ROUABAH

Association ACOLEA

14 rue de Montbrillant

69 003 Lyon

Directrice Générale : Anna Sauri Lopez



Sommaire

1. Activité et personnel	1
1.1. Activité	1
1.2. Personnel.....	3
1.2.1. Mouvements de personnel durant l'année	3
1.2.2. Analyse de la pratique	4
1.2.3. Formation Professionnelle	4
2. Faits marquants et suivi de la démarche qualité.....	5
2.1. Faits marquants.....	5
2.1.1. Au niveau associatif.....	5
2.1.2. Au niveau du Pôle de Villefranche.....	5
2.1.3. Au Service Adolescents.....	5
2.2. Actions éducatives collectives ou partenariats	6
2.2.1. Les Jeunes Ambassadeurs des Droits de l'Enfant.....	6
2.2.2. Le Centre de Planification et d'Education Familiale	6
2.2.3. Ateliers proposés en interne.....	7
2.2.4. Temps conviviaux	7
2.2.5. Rencontre avec le SEJM.....	7
2.3. Expression et participation des usagers	8
2.4. Incidents et actions de prévention et gestion des risques	8
2.5. Démarche qualité	9
2.5.1. Evaluation externe	9
3. Parcours des usagers : admissions, accompagnements et sorties	10
3.1. Admissions.....	10
3.1.1. Demandes d'admissions.....	10
3.1.2. Refus d'admission	11
3.1.3. Usagers admis	12
3.2. Usagers suivis dans l'année	12
3.2.1. Accompagnement - indicateurs de population.....	12
3.2.2. Accompagnement – indicateurs des besoins.....	13
3.3. Usagers sortis	16
3.3.1. Durée de l'accompagnement et âge à la sortie.....	17
3.3.2. Motif de sortie	17
3.3.3. Orientation à la sortie.....	18
4. Locaux et moyens matériels	19



5. Perspectives 2023	20
5.1. Au plan du fonctionnement et de la gestion de l'établissement	20
5.1.1. Au niveau du pôle Villefranche	20
5.1.2. Au niveau de l'établissement	20
5.2. Au niveau éducatif et collectif	20



1. Activité et personnel

1.1. Activité

L'établissement a connu une année relativement stable du point de vue de l'activité. L'activité de l'année 2022 a été atteinte. Les objectifs du département (inscrits dans le CPOM) étaient fixés à un taux d'occupation à 92%, soit 4030 journées. Ces chiffres ont été atteints avec un taux d'occupation à 103% correspondant à un excédent de 132 journées.

Le Service est composé de 9 places sur un collectif et 3 places en appartements éducatifs pour mineurs. L'analyse mensuelle de l'activité nous indique que le service n'était pas au complet avec un accueil de 11 jeunes notamment en janvier et février. L'acquisition d'un nouvel appartement mineur, un T3 n'a été effectif qu'au début du mois de mars réduisant ainsi sur deux mois la capacité d'accueil. Ce nouvel appartement a pour but de permettre à des jeunes du collectif de faire un essai sur une période donnée afin d'expérimenter la vie en autonomie. Deux jeunes du collectif ont pu vivre cette expérience au cours de cette année.

Le Service Adolescents a accueilli pour une période de 22 jours une jeune fille du Dispositif d'Accueil d'Urgence (DAU) de Depagneux ayant posé des actes de violences graves sur site. Cette période de mise à distance a permis un apaisement de la situation.

Tableau de suivi d'activité en 2022

CAPACITE D'ACCUEIL		
Nbr de places autorisées		12
Nbr jours d'ouvertures		365
TAUX D'OCCUPATION		Nbr de jours
Demandé	92%	4 030
Accordé		0

MOIS	Usagers présents fin de mois	REALISE				EN JOURNEES				
		RHONE 2022	REALISE	HORS RHONE	CUMUL 2022	ACCORDE		ECARTS		
			2021	2022		2022	CUMUL 2022	MENSUEL	CUMUL 2022	%
Janvier	11	297	356	31	328	342	342	-14	-14	96%
Février	11	238	347	42	608	309	651	-29	-43	93%
Mars	12	297	365	62	967	342	993	17	-26	97%
Avril	12	288	336	52	1 307	331	1 324	9	-17	99%
Mai	12	301	344	62	1 670	342	1 666	21	4	100%
Juin	12	330	339	30	2 030	331	1 997	29	33	102%
Juillet	11	319	319	26	2 375	342	2 339	3	36	102%
Août	12	348	319	0	2 723	342	2 681	6	42	102%
Septembre	12	360	335	0	3 083	331	3 012	29	71	102%
Octobre	11	350	334	0	3 433	342	3 354	8	79	102%
Novembre	12	357	320	0	3 790	331	3 685	26	105	103%
Décembre	12	369	322	0	4 159	342	4 027	27	132	103%

A SAISIR en début d'année ou après réponses budgétaires
A SAISIR en début d'année ou après réponses budgétaires
Prérempli si ouverture 365 jours au prorata temporis A SAISIR si répartition différente



1.2. Personnel

1.2.1. Mouvements de personnel durant l'année

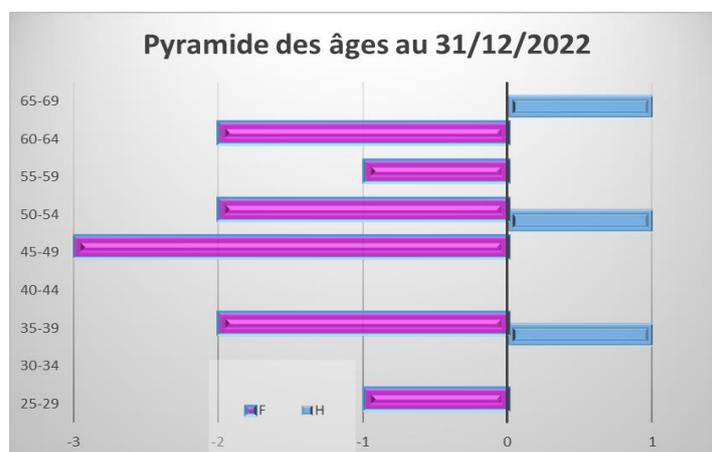
Effectifs au 31/12			
	Effectifs autorisés	Postes vacants au 31/12	Nombre de CDD sur l'ensemble de l'année
DIRECTION	0.90 ETP	0	2
ADMINISTRATION	0.37 ETP	0	0
EDUCATIF	6 ETP	1	56
SOIN	0.10 ETP	0	0
ENTRETIEN/HEBERGEMENT	2.10 ETP	1	0
TOTAL	9.47 ETP	2	0

L'année 2022 a été marquée par de nombreux départs et arrivées renouvelant ainsi à nouveau une partie de l'équipe

- Sur l'été, départ de deux monitrices éducatrices dont l'une qui était en contrat de professionnalisation ayant obtenu son diplôme
- Arrivée d'un nouvel agent technique
- En septembre, arrivée d'une éducatrice spécialisée et d'une nouvelle élève monitrice éducatrice en contrat de professionnalisation
- Départ en retraite de deux surveillantes de nuit

L'équipe a aussi été impactée par de nombreuses absences liées à des arrêts maladie. Un éducateur a aussi bénéficié d'un congé parental.

Ces différentes absences au cours de l'année 2022 sont venues mettre en avant les difficultés de recrutement auxquelles a été confrontée la cheffe de service avec peu de candidatures





reçues. La cheffe de service a dû faire appel à l'équipe éducative qui a eu su se mobiliser pour palier certaines absences.

1.2.2. Analyse de la pratique

L'équipe éducative a bénéficié sur l'année 2022 de 16 séances d'analyse de la pratique. Les surveillants de nuits du pôle de Villefranche sur Saône, quant à eux bénéficient d'une séance par mois d'une durée d'1h30.

Les deux équipes ont le même intervenant. Ce travail d'élaboration est investi par les deux équipes.

1.2.3. Formation Professionnelle

Formations réalisées en 2022		
Formation collective <i>ou</i> Formation individuelle	INTITULE (Diplômant ou non) et nombre de jours	Formation Interne / Externe (préciser l'organisme)
FORMATION COLLECTIVE	SSI (formation incendie) NON DIPLOMANT – 1 jour	FORMATION EXTERNE – GLOBALE PREVENTION
FORMATION COLLECTIVE	SST (secouriste du travail) : 2 NON DIPLOMANT – 2 jours	FORMATION EXTERNE – GLOBALE PREVENTION
FORMATION COLLECTIVE	NEMO (Logiciel de suivi de l'utilisateur) NON DIPLOMANT – 1 jour	FORMATION EXTERNE – NEMO - TROIZAIRE
FORMATION COLLECTIVE	ESOPPE NON DIPLOMANT – 1 jour	FORMATION INTERNE
FORMATION INDIVIDUELLE	Contrat de professionnalisation Moniteur Educateur	FORMATION EXTERNE – Institut St LAURENT
FORMATION INDIVIDUELLE	Co développement : 4 demi-journées, 1 Cheffe de Service	FORMATION EXTERNE – ENSEIS
FORMATION INDIVIDUELLE	Co développement : 4 demi-journées, 1 Directeur de Pole	FORMATION EXTERNE – ENSEIS



2. Faits marquants et suivi de la démarche qualité

2.1. Faits marquants

2.1.1. Au niveau associatif

L'association ACOLEA a organisé un forum associatif le 20 septembre 2022.

Ce temps a été pensé comme un moment de rencontre et d'échanges entre l'ensemble des salariés de notre association depuis sa création, ainsi que le rattachement d'ACOLEA AMPH Médico-Social.

Equipes Educatives, Experts du Soin, Fonctions Administratives, Services Généraux et Directeurs en provenance des 5 secteurs de l'association ont ainsi eu l'occasion d'échanger sur leurs métiers respectifs et l'avenir de notre Association.

Cette journée s'est déroulée autour de différents ateliers sur des thématiques diverses :

- 🍷 La qualité de vie au travail
- 🍷 Participation et place des personnes accompagnées
- 🍷 Le non-abandon : comment le faciliter ?
- 🍷 Besoins en santé mentale : quelles ressources internes pour y répondre ?
- 🍷 Les dispositifs de demain

2.1.2. Au niveau du Pôle de Villefranche

L'équipe de Direction a été impactée longuement par l'absence d'un directeur de pôle suite au décès de la personne occupant ce poste en 2021.

L'arrivée d'un nouveau directeur de Pôle en août 2022 vient aujourd'hui sécuriser l'ensemble des professionnels et vient stabiliser l'équipe de chefs de service en place.

L'extension du SAEE avec la création de places supplémentaires a permis la création d'un poste de chef de service à mi-temps venant ainsi renforcer l'équipe de cadres de ce pôle conséquent.

2.1.3. Au Service Adolescents

En juin 2022, une formation concernant le nouveau logiciel usagers NEMO a été dispensée à tout le personnel venant ainsi changer les habitudes de travail. Ce nouvel outil permet d'accéder à toutes les informations concernant les usagers dans un dossier unique et une traçabilité par le biais d'un cahier de liaison informatisé.

Tous les professionnels se seront appropriés ce nouvel outil assez rapidement.

Le Service Adolescents avait jusqu'en 2021 deux périodes de mises en veille, une d'une semaine sur les vacances de Noël et l'autre de deux semaines sur l'été. L'année 2022 aura été



l'occasion de questionner cette pratique notamment sur la période des fêtes de fin d'année, parfois douloureuses pour ces adolescents ayant peu de relais familiaux.

Aujourd'hui, l'établissement est en mise en veille uniquement sur la période de l'été propice à l'organisation de départs en colonies notamment en bord de mer dont les adolescents sont demandeurs.

2.2. Actions éducatives collectives ou partenariats

Un certain nombre d'actions collectives ont pu être menées sur l'année 2022.

2.2.1. Les Jeunes Ambassadeurs des Droits de l'Enfant

Le Service Adolescents des Pierres Dorées a été contacté en Mars 2022 pour participer au projet initié par la Direction Enfance Famille sur la sensibilisation des jeunes, notamment de MECS, à leurs droits et aux droits de l'enfance plus largement. Ce projet mené par l'association Concordia fait appel à des personnes en service civique (Jeunes Ambassadeurs des Droits de l'Enfant) pour présenter ce sujet aux jeunes de notre service et les accompagner dans une présentation de leur point de vue sur la question. Afin de préparer l'intervention des JADE et saisir la commande, nous nous sommes rencontrés à plusieurs reprises aussi dans un souci d'organisation et de planification. Une seule intervention a pu avoir lieu le 29 juin avec 3 jeunes du Service Adolescents. Cette intervention a pu ouvrir des débats intéressants qui se sont prolongés bien après l'heure prévue initialement. Les jeunes ont été intéressés par le sujet, malheureusement, ils n'ont pas pu être plus nombreux à la date choisie. Nous travaillons actuellement à la reprise des rencontres pour l'année 2023, afin de poursuivre les débats amorcés en 2022.

2.2.2. Le Centre de Planification et d'Éducation Familiale

Le public accueilli au SAPD est susceptible d'être confronté aux questions de la sexualité, du rapport au corps et à l'intime ainsi qu'au questionnement lié au changement corporel de l'adolescence. Il nous est apparu nécessaire de permettre aux jeunes du service d'avoir accès aux informations et conseils de professionnels par le biais du Centre de Planification et d'Éducation Familiale (CPEF).

Ainsi nous avons organisé 3 rencontres sur l'année 2022. Nous avons rencontré une première fois l'équipe du CPEF le 10 Février 2022 afin de préparer leurs interventions selon les jeunes présents et les problématiques proposées par ces derniers.

Les interventions ont eu lieu les 13 Avril, 18 Mai et 22 Juin.

- La première séance a rassemblé les 9 jeunes du service, les questions des relations amoureuses / amicales ont été abordées ainsi que le consentement.



- Lors de la deuxième intervention, 5 jeunes ont été présents, les relations sexuelles, les premières fois et les moyens de contraceptions ont fait l'objet des débats.
- Enfin, la troisième intervention a réuni 7 jeunes et la discussion a porté sur le sida et IST, ainsi que les orientations sexuelles.

Ces sujets ont ensuite fait l'objet de discussion avec la psychologue du service, ainsi qu'entre jeunes dans les temps de vie du quotidien. Les jeunes se sont montrés globalement intéressés. Le CPEF est un outil précieux pour ces jeunes leur permettant de poser des mots sur des sentiments et sensations encore flous et faisant souvent l'objet de fantasmes.

S'ils ont pu montrer une certaine connaissance sur certains sujets tel que la contraception, nous observons une perception très faussée de la relation amoureuse et des rapports dans le couple. Les outils utilisés par les professionnels du CPEF ont permis d'intéresser les jeunes et maintenir leur attention, ils ont globalement apprécié cette expérience.

Notons également que ces interventions ont pu mettre à mal certains jeunes, en difficultés sur ces sujets, elles ont parfois pu être vécu de manière violente.

2.2.3. Ateliers proposés en interne

L'atelier à médiation art visuel déjà mis en place l'année précédente par la psychologue du service s'est délité du fait de trop d'absence. Les soirées débats avec médiation semblent faire liant et espace d'expression en appui sur le groupe. Une expérience de théâtre d'improvisation à thèmes proposée en fin d'année semble prometteuse. Cette activité sera à nouveau proposée en 2023.

2.2.4. Temps conviviaux

La fête d'été a pu être organisée autour d'un barbecue ainsi que la fête de Noël. Ces deux temps conviviaux ont été apprécié par tous

2.2.5. Rencontre avec le SEJM

L'équipe du Service Educatif Jeunes Majeurs accueille et accompagne de par leur spécificité les jeunes mineurs du Service Adolescents accueillis en appartement.

Ces deux équipes, ayant la même cheffe de service étaient très en demande de se rencontrer. Une première rencontre a pu être organisée en 2022 permettant aux deux équipes d'échanger autour de leurs pratiques professionnelles et d'appréhender les attentes des uns et des autres dans un souci de continuité de parcours.



2.3. Expression et participation des usagers

Le collectif, cette année a été organisé lors de réunions mensuelles animée par les éducateurs. Elles ont pour ordre du jour trois points récurrents :

- Les points de tensions à traiter
- La vie du collectif
- Les projets en cours ou à venir.

Cette réunion constitue un temps de régulation sur le fonctionnement du quotidien entre les adolescents. L'ordre du jour est enrichi par les jeunes du groupe et les éducateurs. Ce temps permet entre autre d'évoquer les temps forts de l'établissement mais aussi de débattre sur les activités à mettre en œuvre collectivement.

Au sortir de la crise sanitaire et des restrictions liées à la COVID, l'organisation des CVS a pu être à nouveau planifiée. Une nouvelle élection des délégués a eu lieu. Ces derniers ont pour mission de préparer avec le groupe les questions ou échanges qu'ils souhaiteront porter lors du CVS. Un premier CVS s'est tenu le 30 novembre. Malheureusement aucun parent invité à cette instance n'était présent.

2.4. Incidents et actions de prévention et gestion des risques

Trente fiches incident ont été rédigées en 2022. Tous les incidents ont été traités soit par des dépôts de plainte, une décision éducative, une hospitalisation prenant en charge le jeune concerné. Cependant des hospitalisations longues bien que nécessaires sont difficiles à mettre en place.

La nature des fiches concerne essentiellement des fugues en grand nombre, des problèmes d'addiction (cannabis), des dégradations matérielles et des hospitalisations suite à des tentatives de suicides ou scarifications (exclusivement des filles)

Ces incidents ont donné lieu à 10 transmissions ASE.

L'équipe éducative s'est appropriée et mieux saisi des fiches incidents internes.



2.5. Démarche qualité

2.5.1. Evaluation externe

Le département a pu cette année nous transmettre la feuille de route et les échéances à venir concernant l'évaluation externe des services et établissement.

L'évaluation externe du SAPD est programmée sur le dernier semestre de 2023.



3. Parcours des usagers : admissions, accompagnements et sorties

3.1. Admissions

3.1.1. Demandes d'admissions

DEMANDES D'ADMISSION	Année N	N-1	N-2	Evolution N/N-2
Admissions réalisées	6	10	6	0%
Admissions non réalisées	2	2	3	-33%
Dont refus du service	0	2		
Admissions en cours de traitement	1	2	1	
TOTAL DEMANDES D'ADMISSION	9	14	10	-10%

Nous constatons que pour 2022, le nombre de dossiers est en baisse par rapport à l'année précédente en lien avec moins de départs de la structure.

De plus, les dossiers orientés correspondent aux critères d'admission proposés à la Cellule lorsque des places se libèrent, et correspondent au projet d'établissement proposé par la structure. Cette année, tous les jeunes accueillis sont issus du Foyer d'Accueil d'Urgence (DAU) de DEPAGNEUX. Un seul était avant son arrivée pris en charge en famille d'accueil.

ACCUEIL D'URGENCE	N
Nombre d'accueils d'urgence	1
Nombre de jours	22
Nombre d'admissions pérennes dans le service suite à l'accueil d'urgence	0

CARACTERISTIQUES DES DEMANDES D'ADMISSION	Année N	N-1	N-2
Moyenne d'âge des demandes	15,8	16,1	16,8
Pourcentage de filles dans les demandes	70%	64%	89%

PROVENANCE DES DEMANDES D'ADMISSION - AUTORITE	Année N	% année N	N-1	N-2
Métropole Lyon	0	0%	2	0
Département Rhône	9	100%	12	9
PJJ	0	0%	0	0
Autre Département	0	0%	0	1
TOTAL	9		14	10

Six jeunes ont été admis cette année au SAPD. La proportion de filles (70%) augmente par rapport à l'année précédente. Le groupe est composé de 6 filles et 3 garçons. La moyenne d'âge est en légère baisse avec un équilibre dans l'accueil de jeunes de 14 à 16 ans et de 16 à 18 ans.

Conformément à nos engagements avec la collectivité territoriale, l'ensemble des admissions faites sur l'année 2022 sont issues du Département du Rhône.



PROVENANCE DES DEMANDES D'ADMISSION - TERRITOIRE	Année N	% année N	N-1	N-2
Territoire MDM Bron Vaulx en Velin	0	0%	0	0
Territoire MDM Caluire Neuville Rilleux	0	0%	1	0
Territoire MDM Décines Meyzieu Saint Priest	0	0%	0	0
Territoire MDM Ecully Limonest Ste Foy Tassin	0	0%	0	0
Territoire MDM Irigny Givors Oullins St Genis	0	0%	0	0
Territoire MDM Lyon 1er - 2ème - 4ème	0	0%	0	0
Territoire MDM Lyon 3ème - 6ème	0	0%	1	0
Territoire MDM Lyon 5ème - 9ème	0	0%	0	0
Territoire MDM Lyon 7ème - 8ème	0	0%	0	0
Territoire MDM St Fons Vénissieux	0	0%	0	0
Territoire MDM Villeurbanne	0	0%	0	0
Rhône T1 Beaujolais	5	56%	5	4
Rhône T2 Ouest Pierres Dorées	2	22%	5	3
Rhône T3 Mont et Coteau du Lyonnais	1	11%	1	1
Rhône T4 Sud - Est et Vallée du Rhône	1	11%	0	1
Territoire hors Métropole et Rhône	0	0%	1	1
PJJ STEM0 Lyon Est : Villeurbanne-Vaulx en Velin-UEAT	0	0%	0	0
PJJ STEM0 Lyon Nord : Croix rousse-Vaise-Villefranche	0	0%	0	0
PJJ STEM0 Lyon Sud : La mulatière-Vénissieux	0	0%	0	0
PJJ STEM0 Bourg En Bresse	0	0%	0	0
Métropole Méomie	0	0%	0	0
TOTAL	9		14	10

3.1.2. Refus d'admission

MOTIFS DES REFUS D'ADMISSION	Année N	N-1	N-2
Pas de place	0	2	1
Non adhésion du jeune	1	0	0
Non adhésion de la famille	0	0	0
En limite d'âge à l'admission	0	0	0
Maintien d'une mixité de genre	0	0	0
Établissement ne pouvant pas répondre aux besoins du jeune	0	0	1
Demande ne correspondant pas à l'autorisation de l'établissement	0	0	0
Autres	1	0	1
TOTAL REFUS D'ADMISSION	2	2	3

Cette année, deux dossiers proposés par la cellule d'orientation n'ont pas donné lieu à une admission. Le premier dossier concerne une jeune prise en charge par un SAEE qui a refusé d'intégrer le service. Pour le second, la cellule a préféré préconiser une orientation autre que le Service Adolescents correspondant ainsi mieux aux besoins du jeune concerné.



3.1.3. Usagers admis

Age des usagers admis	Année N	N-1	N-2
Moins de 3 ans	0	0	0
3 - 6 ans	0	0	0
6 - 10 ans	0	0	0
10 - 14 ans	0	0	1
14 - 16 ans	3	4	1
16 - 18 ans	3	5	3
18-21 ans	0	1	1
TOTAL DES ADMISSIONS	6	10	7

CARACTERISTIQUES DES ADMISSIONS	Année N	N-1	N-2
Moyenne d'âge des admissions	16,3	16,4	16,8
Pourcentage de filles dans les admissions	67%	70%	79%

Il y a peu de changements concernant l'âge des jeunes accueillis sur cette année. Il nous semble important de notifier que les jeunes admis au sein du service vivent pour la majorité d'entre eux un premier placement, de fait assez tardif.

PROVENANCE DES ADMISSIONS - AUTORITE FINANCEUR	Année N	% année N	N-1	N-2
Métropole Lyon	0	0%	1	1
Département Rhône	6	100%	9	6
PJJ	0	0%	0	0
Autre Département	0	0%	0	0
TOTAL	6		10	6

3.2. Usagers suivis dans l'année

3.2.1. Accompagnement - indicateurs de population

CARACTERISTIQUES DES USAGERS ACCOMPAGNES	Année N	N-1	N-2
Moyenne d'âge des usagers accompagnés au 31/12 ou à la sortie	17,2	17,6	17,7
Durée moyenne d'accompagnement au 31/12 ou à la sortie	1,2	1,2	1,24

PROVENANCE DES USAGERS ACCOMPAGNES - AUTORITE FINANCEUR	Année N	% année N	N-1	N-2
Métropole Lyon	0	0%	1	0
Département Rhône	12	100%	21	17
PJJ	0	0%	0	0
Autre Département	0	0%	0	0
TOTAL	12		22	17



3.2.2. Accompagnement – indicateurs des besoins

3.2.2.1. Scolarité ou formation

TYPE DE SCOLARITE AU 31/12	Année N	% année N
Age pré-scolaire	0	0%
Maternelle - Primaire - Collège	1	8%
ULISS Maternelle - Primaire - Collège	0	0%
DITEP Maternelle - Primaire - Collège	0	0%
SEGPA Collège	0	0%
IME - IMPRO	0	0%
Lycée - Lycée prof	6	50%
Université	0	0%
Maison Familiale Rurale (MFR)	2	17%
Apprentissage	3	25%
Salarié	0	0%
Descolarisation	0	0%
Autres	0	0%
Cepaj	0	0%
En recherche d'emploi	0	0%
TOTAL	12	

BESOINS - Scolarité	Année N	% année N	N-1	N-2
Nombre d'usagers bénéficiant d'un AVS	0	0%	0	0
Nombre d'usagers suivis en commissions éducatives	5	28%	14	0
Nombre d'usagers exclus au moins une fois dans l'année	1	6%	2	1
<i>Nombre de jours d'exclusion cumulés</i>	0			
Nombre d'usagers concernés par des absences ou retards scolaires répétés	4	22%	6	0

Les adolescents accompagnés au Service Adolescents sont majoritairement inscrits dans un parcours de scolarité classique, de formation par le biais d'apprentissages. Un travail d'accompagnement pour la recherche de stages est accompli par l'équipe éducative qui soutient le jeune dans la mise en œuvre de son projet. Des articulations existent également avec les services du territoire (mission locale, chambre des métiers, CIO...).

Sur cette fin d'année, nous observons que quelques adolescents commencent à être en décrochage scolaire. Pour l'une d'entre elle notamment la question d'une orientation scolaire en seconde générale ne nous semble pas adaptée la mettant en situation d'échec.

L'un deux a été renvoyé définitivement du collège après avoir agressé physiquement l'un de ses professeurs.

Ces quelques jeunes multiplient les fugues à répétition, parfois sur plusieurs jours rendant leur investissement scolaire complexe.



3.2.2.2. Conduites à risque

BESOINS - Conduites à risque	Année N	% année N	N-1	N-2
Nombre d'usagers ayant commis des actes délinquants dans l'année	3	17%	1	0
Nombre d'usagers concernés par des conduites alimentaires à risque	3	17%	4	3
Nombre d'usagers concernés par des addictions à des substances psychoactives	1	6%	3	2
Nombre d'usagers concernés par une suspicion de prostitution	0	0%	0	0
Nombre d'usagers concernés par une sexualisation précoce ou des conduites sexuelles à risque	1	6%	4	8
Nombre d'usagers concernés par des comportements auto-agressifs	5	28%	4	4
Nombre d'usagers concernés par des comportements hétéro-agressifs	5	28%	3	1
Nombre d'usagers concernés par des fugues récurrentes	8	44%	5	0

On compte quatre adolescents difficiles avec des comportements à risques :

- 👉 Conduites délinquantes (1)
- 👉 Quête identitaire avec risque de « radicalisation » (1)
- 👉 Risque de conduites près prostitutionnels avec vols (2).

La problématique des addictions est commune à tous. On repère aussi des fugues avec des mises en dangers plus ou moins importantes pour chacun. L'accompagnement difficile met à mal l'équipe ainsi que le Service et renvoie au sentiment d'impuissance, d'être démunis face à des jeunes complètement désarrimés.

L'intervention de l'équipe **mobile RESILUDE** avait été évoqué pour une situation mais l'évolution de la situation n'a pas permis d'aller plus loin.

3.2.2.3. Droits de visite et d'hébergement

BESOINS - Visites médiatisées et accompagnées	Année N	% année N	N-1
Nombre d'usagers concernés	3		4
<i>Dont visites assurées partiellement par l'établissement</i>	0		0
<i>Dont visites assurées totalement par l'établissement</i>	0		0

Sur l'année 2022, trois jeunes ont été concerné par des sorties en famille.

- 👉 Une jeune fille sortait un weekend sur deux et la moitié des vacances scolaires. Les droits de visite et d'hébergement ont été suspendus sur la fin d'année.
- 👉 Un autre jeune bénéficiait de sorties en famille à la journée avec un élargissement avec une nuitée dès le mois de septembre. Fin octobre, toutes les sorties ont été aussi suspendues.
- 👉 Pour la dernière jeune concernée, de visites médiatisées, nous sommes passé de visite à la journée à une nuitée au domicile une fois par mois.

Aujourd'hui, sur tous les jeunes accueillis, seule cette dernière jeune fille se rend en famille. Tous les autres jeunes vivent exclusivement au sein du Service Adolescents et certains expriment que le collectif peut parfois être pesant.



Le projet de relais extérieurs sera à mettre en réflexion sur l'année 2023 afin que ces jeunes puissent bénéficier d'un étayage aussi hors institution.

3.2.2.4. Santé et soins médicaux

BESOINS -Santé et soins médicaux	Année N	% année N	N-1	N-2
Nombre d'usagers bénéficiant d'une notification MDPH ou en cours	3	17%	5	5
Nombre d'usagers concernés par un suivi psychiatrique	4	22%	4	5
Nombre de RDV médicaux dans l'année ayant nécessité un accompagnement par un professionnel	114		148	92
<i>Dont généralistes</i>	45		38	29
<i>Dont spécialistes</i>	54		56	35
<i>Dont psychologues</i>	15		54	4
Nombre d'usagers concernés par une ou plusieurs hospitalisation(s) durant l'année	1	6%	5	

Concernant le suivi de la santé, nous proposons aux jeunes de pouvoir avoir accès à un médecin de proximité.

Sur l'année écoulée, l'ensemble des jeunes ont eu au moins un rendez-vous avec le médecin généraliste.

Concernant les suivis spécialistes, nous avons accompagné les jeunes à des consultations médicales soit pour des suivis réguliers (ophtalmologiste, dentiste, orthodontiste, gynécologue), soit des rendez-vous ponctuels (endocrinologue, kinésithérapeute, ORL, anesthésiste).

Les suivis psychologiques restent complexes à mettre en place avec ce public adolescent qui n'en saisit pas toujours le sens. Même si certaines démarches sont lancées par l'équipe éducative avec des rendez-vous programmés, les jeunes que nous accueillons aujourd'hui ont du mal à s'y inscrire dans la durée.

3.2.2.5. Le psychologue du service

Les jeunes du service viennent ponctuellement rencontrer la psychologue sur un entretien formel, à la demande. A noter que lors de l'admission, un rendez-vous obligatoire est programmé afin de rencontrer la psychologue.

Seulement un accompagnement régulier a permis une orientation vers le CMP mais l'engagement du jeune dans cette démarche n'a pas tenue.

Une orientation vers une consultation ethnopsychiatrique a été mise en place mais l'investissement de la jeune concernée a été compliqué.

Une orientation du privé vers le CMP avec encore une fois une démarche du jeune qui n'a pas tenue.

Le constat est fait que rien ne tient, n'est investi ou de façon fragile y compris pour les loisirs, formations, projets/engagements et renvoie au fait que « le désir pour soi est avant tout le



désir de l'autre pour soi » : les adultes doivent donc tenir cette question des investissements pour que les jeunes arrivent à désirer quelque chose pour eux – arriver à s'occuper d'eux. L'intervention de la psychologue dans le quotidien est un moyen d'avoir accès à d'autres: il s'agit simplement d'être présente, de faire avec, principalement en cuisine/dans la cuisine. A souligner que la psychologue est présente au service 1 après-midi par semaine et disponible pour les jeunes en fin d'après-midi.

3.2.2.6. Evaluation annuelle des projets personnalisés

Evaluation annuelle des projets personnalisés	Année N	N-1	N-2
Peu ou pas de critères de réussite du PP satisfaits	0	0	2
Quelques critères minoritaires satisfaits	1	0	2
Critères globalement satisfaits	1	3	8
Ensemble des critères de réussite du PP satisfaits	1	1	0
Pas d'objectifs et de critères de réussite suffisamment identifiés dans le PP	0	0	0
TOTAL	3	4	12

L'équipe tente régulièrement d'être en lien avec les familles des jeunes dans la mesure où celles-ci adhèrent et collaborent à la prise en charge de leur enfant. Nous repérons que cela reste complexe du fait des problématiques familiales. A ce jour, quatre familles ou parents refusent le lien et la possibilité de rencontre avec le service voire avec l'Aide Sociale à l'Enfance. Notons que le parent de deux jeunes filles ne se trouvent pas toujours sur le territoire français et nos tentatives d'échange par mails restent vaines. Ainsi cette année, nous avons réalisé peu de projets personnalisés, nommés plans d'action partagé.

La mise en place des PPE par l'Aide Sociale à l'Enfance nous permettra sur l'année 2023 de repérer de façon plus formalisée les besoins des jeunes accueillis afin de nous concentrer sur un plan d'action partagée. Malgré ces intentions, la participation des parents risque toujours de constituer un frein à ce travail de collaboration.

3.3. Usagers sortis

Cette année, nous avons accompagné 5 jeunes filles vers une sortie du service :

- 2 d'entre elles sont devenues majeures et ont signé un Contrat Jeune Majeur. Toutes deux dans un souci de continuité de parcours ont pu intégrer le Service Educatif Jeunes Majeurs.
- Pour une des jeunes, majeure bénéficiant d'une dérogation au vu de ses difficultés psychiques une orientation au foyer de la Roche était en cours de construction. Cependant cette dernière a souhaité mettre un terme à son contrat Jeune Majeur



engendrant ainsi la fin de sa prise en charge par notre service et par l'Aide Sociale à l'Enfance.

- Pour l'autre départ, il s'agit d'une jeune dont le parent a déménagé dans l'Ain. Un transfert de son dossier a donc été organisé et un retour au domicile a été acté par ce département.
- Pour finir, une jeune a intégré un appartement éducatif majeur sur la Métropole en cohérence avec la poursuite de ses études supérieures

CARACTERISTIQUES DES USAGERS SORTIS	Année N	N-1	N-2
Nombre de sortis	5	11	5

3.3.1. Durée de l'accompagnement et âge à la sortie

DUREE DES PRISES EN CHARGE A LA SORTIE	Année N	% année N	N-1
Moins de 3 mois	0		1
4 à 12 mois	1		3
1 à 3 ans	3		5
Plus de 3 ans	1		2
Durée moyenne d'accompagnement à la sortie en années	1,84		1,64

Nous notons une légère augmentation de la durée d'accompagnement qui passe de 1.64 an à 1.84 an.

3.3.2. Motif de sortie

MOTIF DE SORTIE	Année N	% année N	N-1	N-2
Fin de mesure et restitution ou maintien en famille	1	20%	1	2
Fin de mesure - Majorité	4	80%	7	2
Poursuite de la mesure : orientation en famille d'accueil	0	0%	0	0
Poursuite de la mesure : exclusion ou orientation en autre établissement (collectif)	0	0%	2	1
Accueil chez un tiers ou adoption	0	0%	0	0
Déménagement et autres	0	0%	1	0
TOTAL	5		11	5



3.3.3. Orientation à la sortie

HEBERGEMENT A LA SORTIE	Année N	% année N	N-1	N-2
Chez les parents sans SAEE	1	20%	1	3
Chez les parents avec SAEE	0	0%	1	0
Chez la famille , des amis, un tiers digne de confiance judiciaire ou un tiers administratif	0	0%	0	0
Dans un logement personnel, hors logement accompagné	0	0%	2	0
Dans un logement accompagné (FJT, résidence sociale, ...)	3	60%	4	2
En centre d'hébergement (CHRS, CADA, hébergement d'urgence, ...)	0	0%	1	0
Hébergement de fortune ou à la rue (baraque, squat, caravane, péniche, etc.)	0	0%	0	0
En établissement de placement relevant du civil (MECS, foyer de l'enfance, ...)	0	0%	1	0
En établissement de placement relevant du pénal (CEF/CER, établissement de placement éducatif, ...)	0	0%	0	0
En établissement pénitentiaire	0	0%	0	0
Chez un assistant familial	0	0%	0	0
En établissement médico-social (y compris handicap)	0	0%	1	0
En établissement hospitalier	0	0%	0	0
En internat scolaire	0	0%	0	0
En hôtel	0	0%	0	0
Autre	1	20%	0	0
Inconnu	0	0%	0	0
Accueil d'urgence (IDEF ou autre département)	0	0%	0	0
TOTAL	5		11	5

SITUATION SCOLAIRE/PROFESSIONNELLE A LA SORTIE	Année N	% année N	N-1	N-2
Age pré-scolaire	0	0%	0	0
Maternelle - Primaire - Collège	0	0%	0	0
ULISS Maternelle - Primaire - Collège	0	0%	0	0
DITEP Maternelle - Primaire - Collège	0	0%	1	0
SEGPA Collège	0	0%	0	0
IME - IMPRO	0	0%	0	0
Lycée - Lycée prof	3	60%	2	1
Université	1	20%	0	0
Maison Familiale Rurale (MFR)	0	0%	1	0
Apprentissage	0	0%	4	1
Salarié	0	0%	0	1
Descolarisation	0	0%	1	0
Autres	1	20%	2	2
Cepaj	0	0%	0	0
En recherche d'emploi	0	0%	0	0
TOTAL	5		11	5

Sur les cinq jeunes sortants du dispositif :

- 👉 Une poursuit ses études sur la Métropole après l'obtention de son Baccalauréat
- 👉 Une était scolarisée en lycée en voie générale
- 👉 Une était sur le point d'être déscolarisée. Cependant l'équipe éducative avait mis en place un travail de collaboration avec le DEAT qui a pu se poursuivre à la sortie de cette jeune.
- 👉 Une était en service civique auprès de personnes âgées
- 👉 Et la dernière était en DITEP.



4. Locaux et moyens matériels

Les investissements de 2022 ont permis :

- De rénover la peinture l'espace salon/ salle à manger du collectif ainsi que deux appartements mineurs.
- Du mobilier a pu aussi être changé rendant ainsi le lieu plus chaleureux et accueillant.
- Le matériel informatique de l'équipe éducative a été renouvelé.



5. Perspectives 2023

5.1. Au plan du fonctionnement et de la gestion de l'établissement

5.1.1. Au niveau du pôle Villefranche

5.1.1.1. Projet de mise en place d'une équipe « d'éducateurs volants »

Comme nous l'avons évoqué, l'année est marquée par un turnover et une pénurie de personnel de plus en plus importante notamment au niveau des établissements du pôle (MECS des Pierres Dorées, MECS du Docteur Yvert, Service Ados des Pierres Dorées). Cela a un impact très fort sur :

- ❶ Les besoins affectifs et relationnels des enfants avec de moins en moins de personnes stables pour les satisfaire
- ❷ Les équipes qui se trouvent en sous-effectif et s'épuisent

Un travail est en cours pour penser la mise en place d'une équipe « d'éducateurs volants » au niveau du pôle. Cette équipe, mutualisée au niveau du pôle Villefranche (MECS des Pierres Dorées, MECS du Docteur Yvert, Service Ados des Pierres Dorées), viendrait apporter un soutien lors des arrêts maladie, congé maternités... Cela permettrait ainsi d'améliorer significativement la qualité de prise en charge.

5.1.2. Au niveau de l'établissement

- ❶ Stabiliser cette nouvelle équipe éducative à travers des groupes de travail permettant la construction d'une culture commune
- ❷ Favoriser la participation de l'équipe éducative aux formations proposées par le département
- ❸ Aménagement de l'extérieur en lien avec les investissements
- ❹ L'évaluation externe interviendra au 4eme trimestre 2023

5.2. Au niveau éducatif et collectif

- ❶ Travail autour des plans d'action partagés et la régularité de leurs élaborations.
- ❷ Reflexion avec les MDR pour la remobilisation des familles
- ❸ Penser à des relais extérieurs permettant aux jeunes de bénéficier de temps hors institution
- ❹ Repenser à une nouvelle intervention du CPEF



- Envisager une intervention du commissariat de Villefranche pour aborder la question des réseaux sociaux
- Projet d'un camp pour l'été 2023
- Renforcer l'accompagnement proposé quant à la question de la majorité en renforçant notre partenariat interne avec le Service Educatif des Jeunes Majeurs
- Renforcer notre partenariat avec le droit commun pour permettre aux jeunes d'être encore mieux armés pour leur majorité
- Continuer à accompagner les jeunes avec toute la bienveillance déjà déployée par l'équipe éducative, ce qui amène à poursuivre un management fort de proximité qui permette également de développer le pouvoir d'agir des professionnels